



Vereinigung aktiver Senior:innen- und Selbsthilfeorganisationen der Schweiz
Fédération des Associations des retraité-e-s et de l'entraide en Suisse
Federazione associazioni pensionate:ti e d'autoaiuto in Svizzera

Résolution pour un **OUI à la loi sur le climat** lors de l'AD de la FARES du 9 mai 2023

La FARES dit OUI à la loi sur la protection du climat, afin que la Suisse :

- Poursuive des objectifs climatiques clairs.
- Miser sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables et donc sur la sécurité énergétique.
- Renforce l'économie et l'emploi à long terme dans le pays en encourageant l'innovation.
- Se libère de la dépendance au pétrole et au gaz étrangers.

La FARES dit OUI à la loi sur la protection du climat -

- Parce que nous voulons assumer notre responsabilité pour le climat et pour la sécurité de l'approvisionnement.
- Parce que nous tous - y compris en tant que génération plus âgée - avons une responsabilité commune envers l'avenir des générations futures.
- La santé des personnes âgées, comme des bébés, à savoir la capacité réduite à s'adapter à des changements de température, les rend vulnérables aux effets du changement climatique.
- Comme nombre d'aînés se trouvent en situation précaire, l'objectif d'acceptation sociale mentionné dans la loi garantit que les mesures de protection du climat n'entraînent pas une augmentation de la charge financière, en raison des mesures de protection du climat.

La FARES dit OUI à la loi sur la protection du climat, parce que nous sommes tous, y compris nous en tant que génération plus âgée, responsables ensemble de l'avenir des générations futures.